

**Notre réf.** GG / fro

Aux membres de la Constituante

**Date** 13.01.2023

## Session de février 2023 de la Constituante

Madame la Constituante,  
Monsieur le Constituant,

Par ce courrier, j'ai l'honneur de vous convoquer à la session de février 2023 de la Constituante qui se déroulera comme suit :

<b>Jeudi 2 février 2023 de 9h00 à 12h00</b>
<b>Jeudi 2 février 2023 de 14h00 à 18h00</b>
<b>Mardi 7 février 2023 de 9h00 à 12h00</b>
<b>Mardi 7 février 2023 de 14h00 à 18h00</b>

**Salle du Grand Conseil, Rue du Grand-Pont 4, 1950 Sion**

### ORDRE DU JOUR

**1. Ouverture de la session**

**2. Lecture de détail : projet de Constitution, lecture 2 bis**

2.1. Articles 17, 45 al. 1, 50a, 61 al. 4, 67 al. 3, 81 al. 1, 82 al. 2, 103 al. 2, 126, 187 al. 3 *nouveau*, 198 al. 3, 211 al. 2

2.2. Traitement des modifications du texte du projet de Constitution par la commission de rédaction qui font l'objet d'une contestation

**3.\* Variantes**

Thèmes des variantes : traitement des propositions de thèmes de variantes portant sur les articles traités sous le point 2.1. de l'ordre du jour

**4. Objet du Bureau**

Traitement de la proposition du groupe Appel Citoyen de modification de l'article 73 du règlement de la Constituante

---

\* Une interruption de séance aura lieu entre les points 2 et 3 de l'ordre du jour, afin que les groupes puissent préparer le traitement du point 3 concernant les variantes.

**Comme le prévoit le Règlement de la Constituante, la Constituante peut décider, au besoin, d'une séance de nuit. Merci de prendre vos dispositions en fonction.**

Je vous adresse, Madame la Constituante, Monsieur le Constituant, mes cordiales salutations.

**Le Bureau de la Constituante**



Géraldine Gianadda  
Coordinatrice du Collège présidentiel

- Annexes :**
- 2.2. Projet de Constitution issu de la deuxième lecture avec les modifications de la commission de rédaction – *déjà en votre possession*
  - 2.2. Rapport d'activité de la commission de rédaction (décembre 2022) – *déjà en votre possession*
  - 4. Proposition du groupe Appel Citoyen de modification de l'article 73 du règlement de la Constituante
  - 4. Préavis du Bureau concernant la proposition du groupe Appel Citoyen de modification de l'article 73 du règlement de la Constituante